

FORUM NATIONAL DES FEMMES 29-30-31 MAI 1992

UN  
QUÉBEC  
FÉMININ\*

PLURIEL

POUR UN PROJET FÉMINISTE  
DE SOCIÉTÉ



• DOSSIER •  
AUTOUR DU  
8  
MARS 1992  
DE CONSULTATION

féminin inclut le masculin

**Ce document a été préparé à l'initiative de la Fédération des femmes du Québec, avec la participation des comités de femmes des syndicats, des groupes de femmes, du Conseil du statut de la femme et des femmes militantes.**

Rédaction et coordination : Sylvie Paquerot

Conception graphique: communication visuelle Déclic

Impression: l'Éclaireur

Les coûts d'impression sont défrayés en partie par le Mouvement des caisses populaires et d'économie Desjardins.

## MOT DE LA PRÉSIDENTE : Forum national 1992

**L**a Fédération des femmes du Québec a le plaisir de vous inviter à participer à la préparation d'un projet féministe de société, projet formé à partir d'une consultation qui débutera au niveau régional dans le cadre des activités du 8 mars prochain. L'élaboration de ce projet se concrétisera lors du Forum national des femmes "Un Québec féminin pluriel" qui se tiendra les 29, 30 et 31 mai 1992 à Montréal.

L'engagement de la Fédération des femmes du Québec dans le dossier constitutionnel n'est pas nouveau, comme en témoigne son intervention auprès du Comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes sur l'Accord constitutionnel de 1987, de même que sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, mieux connu sous le nom de la commission Bélanger Campeau. A cette occasion, le conseil d'administration de la Fédération s'est prononcé en faveur de la souveraineté du Québec et a invité les membres à en débattre.

De plus, après cet événement, le comité d'action politique de la FFQ, de concert avec le conseil d'administration, à partir d'une recension du contenu des mémoires des différents groupes de femmes, a travaillé à l'élaboration d'une ébauche de projet féministe de société.

En mai dernier, après le colloque de la Fédération des femmes du Québec "L'avenir des femmes dans un Québec en devenir", par une résolution de son assemblée générale spéciale, présentée par l'Intersyndicale des femmes, la FFQ s'est vu confier le mandat d'organiser, en collaboration avec l'ensemble du mouvement féministe québécois dans sa pluralité, un large forum sur un projet de société où l'on discutera également des stratégies et des moyens pour mettre en oeuvre ce projet.

À l'heure où le Québec est appelé à faire des choix et à s'inscrire dans une démarche constitutionnelle, il est extrêmement important, pour nous les femmes, de travailler solidairement pour définir les paramètres de ce que nous voulons comme société.

Le Forum national des femmes se propose de réunir de 800 à 1 000 femmes à Montréal pour discuter du projet se basant sur les réflexions qui auront eu lieu dans les différentes régions du Québec, et ce, suite à la proposition formulée en avril dernier dans le "Féminisme en Revue" dans l'article d'Evelyne Tardy intitulé "Parlons stratégies" : les colloques régionaux devront être l'occasion de définir une série de propositions sur, d'une part, ce que devra être un projet féministe de société et, d'autre part, sur le rôle que nous exigeons de jouer dans l'élaboration du projet politique et constitutionnel du Québec.

Un outil de travail a été conçu à partir des différentes problématiques et des différences régionales. Ce document se veut l'outil de base préparatoire au Forum national. Il a comme principal objectif d'en arriver à un consensus le plus large possible des femmes du Québec.

Les femmes sont porteuses d'un projet de société et nous voudrions que ce projet soit incarné dans le Québec de demain. Nous voulons une société non discriminatoire et démocratique qui crée un environnement favorable au plein exercice des libertés civiles et civiques.

Au nom de la Fédération des femmes du Québec et du mouvement féministe dans sa pluralité, je vous remercie de l'attention particulière que vous porterez à l'étude de cet outil d'animation, et il me fera plaisir de vous rencontrer au Forum national des femmes en mai 1992.

**Germaine Vaillancourt**

Présidente de la Fédération des femmes du Québec

## MISE EN SITUATION

UN  
QUÉBEC  
FÉMININ\*  
PLURIEL

L'avenir du Québec est en voie de redéfinition. Les femmes du Québec portent la responsabilité de s'inscrire de plain-pied dans le débat, sans quoi il se déroulera sans elles.

À de multiples niveaux et par des moyens diversifiés, les femmes se battent quotidiennement pour que s'améliorent leurs conditions de vie; pour que se concrétise leur droit à l'égalité; pour que disparaisse la violence sexuelle; pour que s'actualise leur droit au travail; pour que la société assume ses responsabilités face aux enfants; pour que la pauvreté ne soit plus le lot d'un grand nombre d'entre elles...

Et le sujet «les femmes» se confond avec «le nous».

Ces luttes, ces revendications qui semblent parfois éclatées et disparates, s'inscrivent dans une vision que nous avons de la société dans laquelle nous voulons vivre et que nous travaillons à construire. C'est cette vision féministe de société que nous voulons porter sur la place publique et commencer à mettre en oeuvre.

Nous avons tenté d'esquisser un portrait **qualitatif** de cette société en énonçant les qualités susceptibles de répondre à nos aspirations. Pour ce faire, nous vous convions dans vos milieux à un exercice en quatre (4) temps:

- voir comment articuler ces qualités en s'inspirant de vos secteurs d'activités, vos champs d'expertises et les compétences développées;
- identifier les valeurs sur lesquelles reposent ces grands objectifs politiques;
- mettre en lumière les pistes de solution à explorer et les expériences novatrices connues;
- ordonner les premières priorités concrètes à se donner.

Le défi que nous vous proposons consiste à **élargir** la réflexion des femmes et à la **systématiser** afin de donner un poids significatif à la parole des femmes du Québec. Urgence oblige!

Le dossier que nous soumettons à votre réflexion, à votre pratique quotidienne, à la consultation, constitue un cadre de références à préciser, à orienter, à compléter et à développer afin que le Forum national des femmes de mai dise vraiment le sens et la conception globale d'«Un Québec féminin pluriel».

## Brève définition des valeurs:

Nous voulons une société **équitable** qui vise à procurer à toutes et à tous une sécurité de revenu par une répartition du travail et de la richesse collective et qui reconnaît la part de chacune et chacun à l'élaboration de cette société, tant actuelle que future.

Nous voulons une société **égalitaire** qui assure une cohérence entre les règles qu'elle se donne et les moyens de les appliquer; qui garantit aux individus l'accès à tous les services considérés comme essentiels et qui permet une éducation fondée sur des valeurs fondamentales assurées par l'apprentissage de la liberté par la connaissance.

Nous voulons une société **démocratique** où les possibilités d'accès aux lieux de représentation sont égalitaires et où la participation et la qualité de l'information permettent une prise réelle sur les décisions qui orientent notre avenir collectif et l'organisation de la société.

Nous voulons une société **pacifique et non violente** qui tend à abolir les rapports de domination entre les personnes et qui règle les conflits individuels, collectifs ou internationaux par la négociation, dans le respect de l'égalité des parties concernées.

Nous voulons une société **pluraliste** dont le fonctionnement permet la reconnaissance de la diversité de sa population, l'épanouissement des personnes, quelles que soient les différences d'origine, de culture, de valeurs, d'idées et qui assure l'expression de cette diversité dans le respect de l'égalité.

Nous voulons une société **responsable de son avenir** dont la garantie d'un avenir meilleur repose sur le bien-être de ses enfants, sur le renforcement de ses valeurs collectives et sur sa participation à l'amélioration de l'environnement mondial.

Nous voulons une société **saine** où l'épanouissement de l'être humain demeure une valeur fondamentale, où les interventions humaines, l'organisation collective, nos rapports à l'environnement sont tous dirigés vers l'objectif de créer un environnement physique, social et culturel propice à l'épanouissement harmonieux des individus.

## CONSIGNES

**L**e présent guide d'animation a été élaboré à partir de grands paramètres éthiques (valeurs) dans l'optique d'un projet féministe de société. Vous pouvez travailler les fiches en tout ou en partie.

Pour chaque sujet, nous avons développé une problématique, identifié un objectif et proposé des pistes de questionnement en vue **d'arriver à définir des moyens concrets d'intervention pour atteindre les objectifs fixés. IL EST IMPORTANT DE VEILLER À CE QUE AU MOINS UNE PRIORITÉ SOIT DÉGAGÉE POUR CHAQUE FICHE TRAVAILLÉE.**

Chaque sujet est abordé largement avec des questions diversifiées, qui peuvent être utilisées dans différents types d'activités, selon vos besoins et par de multiples formules avant ou autour du 8 mars: groupes de discussions en milieu de travail, en colloques, en ateliers ou entre amies.

Il importe que nous soyons beaucoup de femmes à réfléchir à ce projet social et à intervenir dans le débat du futur Québec. Actuellement, deux modèles ont cours: le fédéralisme renouvelé et la souveraineté. Tout en affirmant que les priorités des femmes sont supérieures à tel ou tel cadre constitutionnel, vous serez un jour appelées à choisir. Dans ce contexte, nous vous invitons, à partir des contenus, à confronter les modèles. Il serait intéressant que, pour chacun, vous puissiez dégager pourquoi et en quoi les intérêts des femmes et de leur projet seraient les mieux servis.

De plus, à ce guide s'ajoute un cahier-réponse essentiel à l'étape de mai 1992. Veuillez le compléter (pour les sujets que vous aurez traités) et le retourner avant le 15 mars 1992 à la Fédération des femmes du Québec, 5225, rue Berri, bureau 100, à Montréal, H2J 2S4.

N'oubliez pas de nous indiquer le nombre de femmes qui auront participé à votre activité! Notre principale force, c'est le nombre...

Enfin, une liste de personnes-contacts en région vous est fournie. Appelez-les au besoin!

|                                    |                |                                      |                             |
|------------------------------------|----------------|--------------------------------------|-----------------------------|
| <b>AU SAGUENAY, LAC SAINT-JEAN</b> |                | <b>À MONTRÉAL</b>                    |                             |
| Madame Céline Nolin                | (418) 662-1824 | Madame Marie Bertrand                | (514) 466-3439              |
|                                    |                | Madame Jeannine Picard               | (514) 678-3741              |
| <b>À QUÉBEC</b>                    |                | <b>BAS SAINT-LAURENT, GASPÉSIE</b>   |                             |
| Madame Ginette Dumont              | (418) 688-8536 | Madame Anne Gauthier                 | (418) 723-0333              |
| Madame Jeannine Lallemand          | (418) 657-5493 |                                      |                             |
| <b>EN MAURICIE, BOIS-FRANCS</b>    |                | <b>CÔTE-NORD</b>                     |                             |
| Madame Sylvie Bouchard             | (819) 372-0704 | Madame Thérèse Beaudin               | (418) 589-6171              |
| <b>EN ESTRIE</b>                   |                | <b>LAVAL, LAURENTIDES-LANAUDIÈRE</b> |                             |
| Madame Gertrude Doyon              | (819) 843-6949 | Madame Claire Gendron                | (514) 759-1661<br>poste 204 |
| <b>EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE</b>    |                |                                      |                             |
| Madame Martine Lavoie              | (819) 885-3865 |                                      |                             |
| Madame Mariette Duhaime            | (819) 762-5071 |                                      |                             |

*Pour toutes les régions où aucune personne-contact n'est indiquée, vous pouvez communiquer avec Mme Marie-Josée Turgeon au (514) 948-3262 à la Fédération des femmes du Québec.*

# UNE SOCIÉTÉ ÉQUITABLE PAR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ORIENTÉ VERS LE PLEIN-EMPLOI

## FICHE 1

Une société équitable doit orienter et évaluer son développement économique en fonction du mieux-être collectif et non soumettre ce dernier aux impératifs de la croissance à court terme.

Actuellement, quand on parle de croissance économique, on se contente de mesurer l'augmentation de la production et des profits. C'est à partir de cet indicateur étroit qu'on juge de la santé de notre société.

Dans un tel contexte, la compétitivité devient une vertu centrale; et la course est d'autant effrénée qu'on a fait tomber les frontières: c'est la mondialisation des marchés.

Tous les moyens sont bons pour parvenir à produire plus à un moindre coût. C'est au nom de cet objectif que les travailleurs, et plus encore les travailleuses, sont conviées à accepter que la valeur des salaires baisse, que le travail se précarise (50 % des emplois créés au Canada depuis 10 ans sont précaires), que certaines régions soient sacrifiées.

Toute référence à l'utilité sociale du travail ou au partage de la richesse devient désuète, sinon suspecte puisqu'elles apparaissent comme des entraves à l'efficacité et à la rentabilité économiques.

Les femmes font particulièrement les frais de ce nouveau «credo». Puisqu'elles exercent plus souvent des métiers ou des professions à vocation sociale, leur travail jouit d'une moins grande reconnaissance, entre autres salariale.

Majoritairement employées dans des secteurs où la flexibilité du personnel est rentable pour l'entreprise (services, commerce), elles sont traitées comme une main-d'œuvre de réserve, mal payée, précaire, non syndiquée et, bien sûr, très peu «perfectionnée».

On constate d'ailleurs qu'en laissant libre cours aux lois du marché l'écart salarial entre les hommes et les femmes s'accroît.

De plus, bien qu'étant de plus en plus nombreuses sur le marché du travail, les femmes demeurent si faiblement intégrées que les employeurs n'ont pas encore vraiment senti la nécessité d'aménager le temps de travail pour tenir compte des responsabilités familiales. À chacune de s'arranger!

Pire, pour créer la richesse, on crée de plus en plus la pauvreté. Pour que les entreprises aient les coudées franches, on leur permet de «rationaliser» les modes de production, même si cela implique de «jeter les travailleuses après usage». Parallèlement, pour alléger les charges sociales des employeurs, on resserre les programmes sociaux et on presse les chômeuses de réintégrer le marché du travail... où les emplois se font justement de plus en plus rares...



## COMMENT POUVONS-NOUS CHANGER CETTE SITUATION?

Quels sont les objectifs en fonction desquels doit être évalué le niveau de développement d'une société?

Comment peut-on tenir compte de nos priorités comme société à l'heure de la mondialisation des marchés?

Devrions-nous viser une économie fondée sur le plein-emploi? Quelles politiques et quelles interventions devraient être adoptées en conséquence (réduction du temps de travail par exemple)?

La concertation nécessaire au plein-emploi s'effectue généralement entre des partenaires considérés comme légitimes. À l'heure actuelle, bien qu'ils ne soient pas nécessairement représentatifs, le patronat et les syndicats semblent les seuls interpellés. Comment favoriser la participation des femmes aux lieux de concertation où se font les débats qui déterminent les changements de la situation économique?

Comment devraient être réorientées les ressources financières et humaines pour créer des emplois de qualité et rééquilibrer le potentiel de développement économique du Québec entre toutes ses régions?

### **D'autres sujets que vous pouvez explorer:**

- Quelle devrait être la part des régions dans la détermination des objectifs et dans le développement économique?
- Compte tenu que les gains de productivité vont entraîner à plus ou moins long terme une réduction du temps de travail, comment s'assurer que cela ne se traduira pas par l'exclusion de certains groupes, dont les femmes?

**Est-ce que efficacité économique et utilité sociale sont vraiment incompatibles?**

**Certains pays comme la Norvège ont pris leurs distances par rapport à la concurrence internationale. Que pouvons-nous retenir de telles expériences?**

**Comment devraient être partagées les responsabilités en vue de cet objectif entre les gouvernements, les entreprises, les syndicats, les groupes sociaux et le système scolaire?**

**Et quel rôle spécifique devrait jouer le gouvernement à cet égard?**

**Comment le mouvement des femmes peut-il se donner des lieux et des structures lui assurant la légitimité nécessaire pour être partie prenante à cette concertation?**

**Dans notre région, comment pourrait s'actualiser ce modèle de développement économique?**

**Quelle serait la priorité pour s'acheminer vers le développement d'une économie de plein-emploi?**

# UNE SOCIÉTÉ ÉQUITABLE PAR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

## FICHE 2

### Un objectif d'équité face aux générations futures

Une société qui se veut équitable doit aussi s'assurer que son développement et son niveau de vie n'hypothèquent pas les ressources disponibles pour les générations futures et le potentiel de développement pour l'avenir; la dégradation de la planète nous montre à quel point notre mode de développement n'est ni durable, ni équitable.

### Est-ce le cas aujourd'hui?

Nous produisons des emplois qui «disparaissent après usage», des biens «qui disparaissent après usage», avec des ressources qui disparaissent aussi après notre passage.

La surexploitation de nos ressources naturelles, la pollution, la production de déchets, sont des sujets à la mode mais il y a peu d'interventions concrètes pour orienter le développement économique dans le sens d'un développement durable.

Les moyens, pour les personnes et les groupes, de se prononcer vraiment sur les différents types de développements proposés, que ce soit dans leur localité, dans leur région ou pour le Québec, sont rares et difficiles d'accès.

### Analyse

Les municipalités sont souvent les premières concernées dans ces dossiers et leur implication permet parfois une meilleure participation de la population concernée. C'est aussi un niveau de pouvoir où les femmes sont en plus grand nombre et plus actives dans les milieux. La conscience de la gravité des enjeux environnementaux doit donc être renforcée à ce niveau.

Le Québec, comme l'Amérique du Nord en général, est très en retard si on le compare à certains pays européens notamment, en ce qui concerne la prise en compte dans le fonctionnement de son économie des coûts écologiques et sociaux qui doivent être ajoutés aux coûts de production habituels.

Autrement dit, nous ne nous sommes pas encore donné les moyens, quand nous décidons d'investir, de promouvoir un secteur ou une industrie, de favoriser un projet plutôt qu'un autre, d'évaluer et de comptabiliser, parmi les avantages et inconvénients, ceux liés à l'environnement et au bien-être des personnes, comme leur santé par exemple, souvent affectées en milieu de travail par les produits toxiques qui polluent l'environnement.

Les exemples sont multiples qui nous permettent de constater l'absence d'équité, non seulement pour les générations qui nous suivront, mais aussi entre régions du Québec, entre régions du monde, etc.: l'envoi de déchets toxiques dans les pays en voie de développement, l'absence d'intervention dans des cas de pollution grave de certaines régions du Québec (les parcs miniers d'Abitibi, la pollution de la rivière St-Maurice, etc.), les nombreux sites contaminés souvent dans des quartiers défavorisés, sont le reflet du peu de préoccupation pour une gestion équitable de notre environnement et des problèmes qui y sont liés.

Les femmes subissent plus gravement que d'autres les résultats de ce laisser-faire face à la pollution, aux déchets toxiques, etc., puisque les enfants qu'elles portent sont les premiers atteints dans leur santé et leur intégrité physique.

Elles mettent ainsi au monde des enfants dont le capital-santé est réduit au départ et dont l'avenir est aussi bouché par la destruction de l'environnement dans lequel ils devront vivre.

N'est-il pas temps de chercher à éliminer les causes de l'augmentation des fausses-couches, de la leucémie et des cancers du cerveau chez les enfants par exemple, plutôt que de s'en remettre encore et toujours aux solutions curatives?



## COMMENT POUVONS-NOUS CHANGER CETTE SITUATION?

On connaît plusieurs exemples récents qui permettent d'illustrer comment le développement durable n'est toujours pas un critère considéré sérieusement dans les projets économiques du Québec. Ces exemples pourraient nous servir à regarder comment, si nous en avions eu la possibilité, nous aurions voulu nous-même orienter les interventions dans ces dossiers... Les BPC, le projet Grande-Baleine, les subventions aux alumineries, le projet Soligaz, l'intoxication des enfants au plomb...

Y a-t-il un niveau de pollution acceptable et en fonction de quels critères?

Lorsque nos modes de production, de consommation, de vie, produisent des dégâts imprévus, cela entraînera des coûts.

Comment faire en sorte que l'information soit disponible et que les citoyennes et citoyens puissent avoir leur mot à dire et poser des exigences face aux choix de développement, qu'ils soient locaux, régionaux ou nationaux?

### D'autres sujets que vous pouvez explorer:

- Environnement et politique de transport;
- Comment peut-on comptabiliser les «coûts écologiques»?
- Environnement et éducation.

**Comment concilier les exigences du développement durable avec celles du plein-emploi?**

**Pourriez-vous identifier des types d'emploi qui devraient être créés pour améliorer et préserver la qualité de l'environnement dans votre région? (Exemples: dépollution, recyclages, produits de remplacement, énergies alternatives, etc.)**

**Qui doit assumer les coûts écologiques liés au développement et à la production, mais aussi à nos modes de vie et de consommation?**

**Comment répartir les responsabilités individuelles et collectives?**

**Serions-nous prêtes, par exemple, à accepter une plus forte taxation de l'essence si les sommes étaient directement investies dans le transport en commun?**

**Connaissez-vous des expériences d'interventions populaires qui ont permis de réorienter des projets vers un développement plus durable?**

**Quelle serait la priorité à mettre de l'avant pour orienter notre société vers un développement durable?**

# UNE SOCIÉTÉ ÉQUITABLE PAR UNE TRANSFORMATION DE LA CULTURE DU TRAVAIL

## FICHE 3

### Un objectif d'équilibre

Changer la culture du travail, c'est «repenser les interdépendances qui existent entre les situations de travail et la vie familiale» et établir l'équilibre entre le travail et la vie; c'est modifier le contenu et les conditions de travail; c'est partager l'autorité; c'est mener notre activité professionnelle quelle qu'elle soit dans un cadre et selon une organisation qui respectent notre intégrité.

### Est-ce le cas aujourd'hui?

Les femmes investissent de plus en plus le marché du travail. Elles exigent non seulement d'être «actives» dans toutes les sphères de la production, mais que le travail change et s'adapte à leur présence.

Malgré la présence numérique de plus en plus importante des femmes sur le marché du travail, le travail lui-même, son organisation, a très peu changé. Les femmes doivent encore choisir, à bien des égards, entre leurs responsabilités familiales et leurs responsabilités professionnelles.

Les congés de maternité payés sont encore limités à des secteurs restreints.

Il n'est toujours pas reconnu comme normal de devoir s'absenter du travail pour assumer des responsabilités parentales.

Les horaires de travail sont encore très rigides et la disponibilité demandée aux personnes qui désirent prendre des responsabilités dans leur travail est toujours aussi «élastique».

Le travail est encore vu et perçu selon les qualités des personnes qui occupent les fonctions; aux hommes, l'autorité; aux femmes, les relations humaines...

### Analyse

#### Lorsque les femmes questionnent le travail

Elles parlent des rapports sociaux qui maintiennent comme valeur, sinon comme réalité, l'assignation prioritaire des femmes dans la famille, même lorsqu'elles ont une activité professionnelle.

Elles contestent l'attribution des emplois dans une entreprise ou un secteur donné, qui les confine à des «ghettos professionnels».

Elles dénoncent la dépréciation constante de leurs emplois.

Elles interpellent l'organisation du travail qui structure l'espace et le temps accordés au travail comme si c'était la seule activité humaine.

Elles s'insurgent devant l'impossibilité «réelle» de pouvoir exercer une activité professionnelle continue. N'est-ce pas à elles que l'on offre en priorité les postes à temps partiel, les suppléances, les piges, les contrats à durée déterminée, le travail à domicile?

Elles démontrent que l'organisation scientifique du travail ne vise que la productivité à outrance et déshumanise les lieux de travail.

Elles s'opposent à la spécialisation et la parcellisation des tâches, à leur fragmentation qui les déqualifie et accentue la séparation entre le travail de conception et d'exécution.

Elles font ressortir les rapports de pouvoir entre les femmes et les hommes, ces rapports de domination, d'influence et de prestige dont le contenu autant que la forme sont dictés par la structure organisationnelle et la place relative des emplois.

Elles brisent le mur du silence qui entoure le harcèlement dont elles sont quotidiennement victimes.

**Bref, elles questionnent la culture du travail.**



## COMMENT POUVONS-NOUS CHANGER CETTE SITUATION?

Un des meilleurs moyens que nous ayons en main actuellement pour changer la culture du travail, ce sont les programmes d'accès à l'égalité.

Dans ce cadre, le système d'emploi de chaque entreprise doit être scruté pour une révision en profondeur du système de valeurs qui fondent des pratiques et des politiques d'emploi, des pratiques de gestion et l'affectation des ressources financières.

La mise en place d'une politique pour contrer le harcèlement sexuel et racial.

L'adoption par l'État québécois d'une loi proactive en matière d'équité salariale est réclamée par les groupes de femmes et les groupes syndicaux.

L'implantation et le financement de mesures sociales qui permettent de concilier parentalité et droit au travail, au chapitre notamment des services publics de garde, des transports publics, des services de loisirs culturels et sportifs, sont essentiels pour transformer la culture du travail.

La mise en place de normes du travail qui prennent en compte la réalité des femmes.

### **D'autres sujets que vous pouvez explorer:**

- Les nouveaux modes de gestion comme la «qualité totale» changent-ils fondamentalement l'organisation du travail?
- La reconnaissance de l'importance des responsabilités assumées par les femmes dans le cadre de la famille.

**Leur implantation doit-elle devenir obligatoire, quel que soit le secteur d'activité concerné ou la nature de l'employeur (privé, public, para ou péripublic)?**

**Comment faire en sorte que ces programmes ne soient pas utilisés seulement pour augmenter la présence numérique des femmes?**

**Comment s'assurer qu'ils entraînent aussi une modification en profondeur de l'organisation du travail permettant de concilier travail et famille?**

**Quelle doit être la part de l'aspect punitif et la part de l'aspect éducatif dans une telle politique?**

**Êtes-vous d'accord avec cette revendication?**

**Y voyez-vous des limites? Comment les contourner?**

**Comment les organiser pour tenir compte des multiples réalités des femmes?**

**Qui doit les assumer? Quelle est la responsabilité des employeurs?**

**Quels sont les éléments les plus importants à introduire dans la loi pour prendre en compte la réalité des femmes?**

**Quelle serait la priorité à poursuivre pour transformer la culture du travail?**

# UNE SOCIÉTÉ ÉQUITABLE PAR UN PARTAGE DE LA RICHESSE

## FICHE 4

**Un objectif de répartition équitable des revenus et des ressources**

**Est-ce le cas aujourd'hui?**

Une société équitable, ça veut dire une société qui utilise tous les moyens à sa disposition pour réduire les inégalités de revenu et garantir à toutes et à tous un seuil acceptable de ressources pour vivre et s'épanouir.

Il y a deux principaux moyens de réduire les écarts et de rétablir l'équilibre des revenus entre les personnes.

La fiscalité, par diverses méthodes (taxes, impôts sur le revenu des particuliers ou des sociétés), constitue des fonds publics.

Elle permet d'une part de financer des services collectifs (écoles, hôpitaux, services de garde, etc.) et d'orienter le développement selon des choix politiques, sociaux ou économiques (financement de groupes communautaires, aide à la recherche, subventions aux entreprises, etc.)

D'autre part, la sécurité du revenu, par divers programmes, assure l'aide de l'État aux citoyens et citoyennes incapables de répondre, en tout ou en partie et de façon permanente ou temporaire, à leurs besoins essentiels.

On l'aura compris, ces deux moyens de redistribuer la richesse exigent l'engagement de l'État et peuvent varier considérablement selon les méthodes de prélèvement de la fiscalité ou les modes d'assistance qu'on privilégie.

Depuis quelques années, l'État s'est fait de plus en plus discret à ce chapitre, préférant laisser agir les lois du marché pour favoriser la concurrence.

Sous prétexte de diminuer le déficit, on a réduit les services publics et on a laissé de plus en plus de place à l'entreprise privée pour répondre aux besoins des citoyens et citoyennes. C'est la privatisation.

On a également resserré les programmes de sécurité du revenu, exigeant par exemple que la majorité des bénéficiaires retourne au travail... sans qu'aucun effort de création d'emploi ne soit vraiment entrepris! C'est la responsabilisation individuelle.

Enfin, toujours dans la logique privilégiant la compétitivité des entreprises, le gouvernement a choisi de faire porter le fardeau du financement des dépenses publiques plus par les individus que par les entreprises. On a introduit des taxes à la consommation, on taxe plus les salaires que les gains de capitaux, on accorde des déductions pour les frais de représentation ou pour des intérêts de placements non productifs (fusion, placements à l'étranger, spéculation foncière).

De plus, on favorise les déductions, plus avantageuses pour les hauts salariés, plutôt que les crédits d'impôt, bénéfiques surtout pour les personnes à faible revenu, tout en réduisant les taux d'imposition des hauts revenus. C'est la fiscalité régressive.

Les femmes sont particulièrement touchées par les choix de l'État en matière de fiscalité et de sécurité du revenu.

Plus nombreuses à compter sur de faibles revenus, elles portent un poids démesuré du fardeau fiscal.

En outre, plus souvent dépendantes des revenus de transferts (assurance-chômage, aide sociale, régime de pensions, etc.) et considérées comme premières, sinon uniques responsables du soutien à la famille (enfants, aînés, malades), elles subissent plus fortement l'impact de la réduction des programmes et services gouvernementaux.

Analyse



## COMMENT POUVONS-NOUS CHANGER CETTE SITUATION?

Y a-t-il des injustices dans la manière actuelle de percevoir les revenus de l'État?

Devrait-on envisager une redistribution plus systématique des revenus pour réduire les écarts et éviter qu'une partie importante de la population vive sous le seuil de la pauvreté?

La privatisation constitue-t-elle la solution pour réduire le déficit?

Même si le travail constitue la source principale de revenu, même si le plein-emploi le permettait pour la majorité des personnes, il reste qu'en certaines circonstances, les gens doivent s'exclure momentanément du marché du travail. Comment garantir un revenu de remplacement pendant ces périodes?

Toutes les mesures visant à redistribuer les revenus devraient-elles faire partie d'une politique intégrée de sécurité du revenu?

**Comment devrait être changée cette situation?**

**Si le gouvernement manque d'argent, y aurait-il d'autres sources à utiliser?**

**Alors qu'actuellement au Canada, près de la moitié des familles monoparentales et près de 60 % des femmes âgées seules sont pauvres, c'est le cas de moins de 10% d'entre elles en Suède ou aux Pays-Bas, par exemple?**

**Comment ces pays parviennent-ils à ces résultats? Y a-t-il des mesures que nous pourrions aussi adopter?**

**L'entreprise privée peut-elle répondre aux besoins des citoyens et citoyennes dans tous les domaines?**

**À quel prix?**

**Certains champs doivent-ils absolument demeurer sous la responsabilité de l'État?**

**Certains programmes existent déjà. Lesquels doit-on assurer ou améliorer?**

- maternité;
- responsabilités parentales ou familiales;
- maladie;
- accidents de travail;
- chômage;
- études et formation.

**Quelle serait-elle?**

**Quelle serait la priorité pour garantir un partage plus équitable de la richesse?**

# UNE SOCIÉTÉ ÉGALITAIRE DANS L'EXERCICE RÉEL DES DROITS QU'ELLE RECONNAÎT

## FICHE 5

### Un objectif d'égalité réelle

Une société qui se veut égalitaire doit se donner les moyens de réaliser l'égalité qu'elle reconnaît en principe et l'égalité commande non pas un traitement identique mais une reconnaissance des différences et la prise en compte de l'inégalité des moyens.

### Est-ce le cas aujourd'hui?

Les Chartes des droits et libertés et les différents textes législatifs consacrent dans l'ensemble assez bien les principes qui doivent guider notre société en ce qui concerne l'égalité entre les individus.

Bien sûr, certains éléments pourraient être améliorés, notamment en ce qui concerne le droit des femmes à l'intégrité physique, l'égalité de représentation, etc. Les droits collectifs, de même, sont peu développés et se trouvent souvent confrontés aux droits individuels consacrés par les textes législatifs.

Mais aussi intéressants que soient les principes énoncés dans les textes officiels, force nous est de constater qu'il y a loin de la coupe aux lèvres. Les moyens mis en oeuvre pour rendre concret le droit à l'égalité de toutes les citoyennes et de tous les citoyens se heurtent à plusieurs problèmes.

Les programmes d'accès à l'égalité prévus par la Charte québécoise ne sont encore que volontaires, les conditions économiques accentuent les inégalités, les recours pour faire respecter le droit à l'égalité sont coûteux et reposent sur les personnes lésées... qui n'en ont généralement pas les moyens.

### Analyse

«La loi, dans son égalité majestueuse, interdit aussi bien aux personnes riches qu'aux personnes pauvres de dormir sous les ponts, de mendier dans les rues ou de voler du pain.» Anatole France

Concrétiser l'égalité demande plus que de simplement énoncer des principes: il faut reconnaître les inégalités réelles qui traversent les différents groupes dans la société et intervenir de manière «pro-active» pour corriger ces inégalités. Traiter de manière identique des personnes différentes conduit inévitablement à reproduire l'inégalité.

L'exercice même du droit à l'égalité se heurte au départ à l'inégalité des moyens dont disposent les personnes; la reconnaissance du droit à l'égalité devrait donc s'assortir de l'obligation, pour la société, de garantir une assistance à l'exercice des droits.

Bien que le droit des femmes à l'égalité soit reconnu, elles sont encore les plus pauvres; si leur accès égal à l'éducation est garanti, il ne leur donne encore pas les moyens d'accéder égalitairement au marché du travail et au salaire; elles reçoivent encore moins de 70 % du salaire des hommes pour un nombre d'heures de travail équivalent, elles sont plus nombreuses à être exclues du marché du travail, à se voir refuser l'accès au logement à cause de leurs faibles revenus... Et ces discriminations s'accroissent dès lors qu'elles cumulent d'autres caractéristiques d'exclusion: appartenance à une minorité ethnique ou raciale, handicap, âge, etc.



## COMMENT POUVONS-NOUS CHANGER CETTE SITUATION?

Pour beaucoup de groupes (femmes, communautés culturelles, personnes handicapées), la discrimination provenant de l'intolérance, du racisme, du sexisme se double d'une inégalité de moyens au départ pour contrer les manifestations de la discrimination; moins de ressources financières, moins de connaissances des rouages administratifs et juridiques, etc.

Quelles sont les responsabilités des différents intervenants (gouvernement, système d'éducation, organisations syndicales et groupes sociaux), pour faire respecter le droit à l'égalité?

Quels moyens pouvons-nous nous donner pour concilier les droits individuels et les droits collectifs lorsqu'ils entrent en contradiction?

À quel niveau (criminalisation/sanction, éducation/sensibilisation, médiation/négociation, etc.) doit-on mettre les énergies en priorité pour garantir le droit à l'égalité?

### D'autres sujets que vous pouvez explorer:

- Programmes d'accès à l'égalité;
- Équité salariale et pertinence d'une loi pro-active;
- Éducation aux droits;
- Assistance à l'exercice des droits.

**Comment donner aux personnes appartenant à ces groupes des moyens concrets de faire respecter leur droit à l'égalité?**

**Quels sont les droits que nous voudrions voir reconnus dans les Chartes et qui n'y sont pas à l'heure actuelle?**

**Quels mécanismes, quels moyens doit-on mettre en place pour assurer l'égalité des chances plutôt qu'une simple égalité de traitement? Qui doit en assumer la responsabilité?**

**Quels critères peut-on appliquer pour équilibrer les droits des uns et les droits des autres (droit à un procès dans des délais raisonnables et droit à l'intégrité physique des femmes, par exemple)?**

**Comment concrétiser les droits économiques et sociaux dans la réalité quotidienne?**

**Quelle serait la priorité à mettre de l'avant pour mieux garantir l'exercice réel du droit à l'égalité?**

# UNE SOCIÉTÉ ÉGALITAIRE DANS SES POLITIQUES ET SES SERVICES

## FICHE 6

### Un objectif d'accessibilité et d'universalité

Pour garantir l'égalité, une société doit s'assurer que toutes et tous ont un accès égal à tous les services qui sont essentiels au bien-être et au plein exercice des droits.

### Est-ce le cas aujourd'hui?

La remise en question de la gratuité, de l'universalité, et même de l'existence de plusieurs services publics que nous nous sommes donnés parce que nous considérons essentiel d'en garantir l'accès à toutes et tous, risque de consacrer des inégalités de plus en plus grandes à bien des égards.

Ce sont les femmes qui dispensent majoritairement ces services comme travailleuses et ce sont elles, aussi, comme mères, comme filles, comme conjointes, qui assurent dans le privé le soutien que la société n'assure plus.

Ce sont donc les femmes qui assument au premier chef les conséquences du retrait de l'État: perte de leurs emplois, augmentation du travail gratuit, alourdissement des problèmes auxquels elles sont confrontées faute de prévention.

Qu'il s'agisse d'imposer des coûts individuels pour l'utilisation de soins de santé, d'augmenter les frais de scolarité universitaire, d'imposer des frais au collégial, de retourner certains services sociaux au secteur privé, de réduire le soutien financier collectif au transport en commun, de réduire les services disponibles en région, etc., aucune de ces mesures ne constitue une économie réelle pour l'ensemble de la société: elles en reportent simplement le coût de la collectivité à l'individu.

### Analyse

Ces pratiques remettent le droit à l'égalité en question pour plusieurs catégories de la population, dont les femmes et les enfants dont elles ont la charge: le retour aux études sera moins accessible, des frais imposés sur la consommation de soins de santé pourront désinciter des femmes à faire appel à ces services dans des situations de violence, etc.

Les services sociaux, pour leur part, qui ont pour objectif, entre autres, justement de donner à chacune et chacun des chances égales en prévenant la violence, les abus, le manque d'encadrement des enfants, etc., ne suffisent déjà pas pour répondre adéquatement aux besoins, nombreux, de plus en plus diversifiés et complexes. Pourtant, tout investissement dans la prévention représente non seulement une économie pour plus tard mais aussi une amélioration de la qualité de vie et un allègement du fardeau porté par les femmes.

Cette tendance au désengagement, à la privatisation et à la remise en question de l'universalité a pour effet d'accentuer les écarts et les inégalités, non seulement en termes monétaires, mais aussi en termes de qualité de vie, puisque la prévention en matière de santé, si elle comporte des coûts, sera l'apanage des mieux nantis, que l'éducation, si elle nécessite des déboursés trop importants, ne sera plus accessible à la majorité de la population qui, déjà, n'atteint pas le seuil des études post-secondaires.

La logique marchande appliquée aux services publics ne considère que les coûts à court terme et crée une division, une dualité fondée sur le principe de la concurrence entre services publics et services privés.

La conséquence directe d'une telle logique est de réduire l'accès de catégories entières de la population à des services complets; il n'est pas «rentable» en stricts termes comptables de financer la formation générale, l'accès à la culture et les services aux minorités.



## COMMENT POUVONS-NOUS CHANGER CETTE SITUATION?

Quels sont les services que nous considérons essentiels et qui devraient être universels et gratuits?

Les ressources qu'on peut investir en santé par exemple sont limitées et des priorités doivent être établies.

Comment organiser les services publics pour qu'ils répondent vraiment aux besoins des personnes qui les utilisent?

Quels sont les groupes dans la société qui tirent le plus d'avantages à ce que les services soient collectifs et universels?

### D'autres sujets que vous pouvez explorer:

- Les services spécialisés aux personnes ayant des besoins particuliers: personnes âgées, personnes handicapées, enfants;
- Les choix à effectuer en matière de santé;
- Le logement: est-ce un bien essentiel? Comment en garantir l'accès? Comment améliorer les programmes d'habitation?
- Le transport en commun;
- Les services municipaux et l'aménagement urbain.

### Comment trouver les ressources pour les financer?

### Comment établir la répartition entre les ressources consacrées aux différents aspects de la santé?

- élargissement de l'accessibilité;
- développement de la prévention;
- recherche et perfectionnement, développements technologiques comme les NTR;
- etc.

### Comment garantir un meilleur accès aux services dans les régions éloignées?

Quelle serait la **priorité** à mettre de l'avant pour garantir l'accessibilité et l'universalité?

# UNE SOCIÉTÉ ÉGALITAIRE DANS SA RESPONSABILITÉ ÉDUCATIVE

## FICHE 7

**Un objectif de développement intégral de la personne**

Une société qui veut garantir l'égalité doit élargir les apprentissages au-delà des connaissances formelles et s'inscrire dans le développement d'une éducation intégrale par une formation intégrée.

**Est-ce le cas aujourd'hui?**

Nous avons entrepris au Québec une réforme majeure du système d'éducation dans les années '60 qui visait l'accessibilité, l'égalité des chances et la démocratisation. L'objectif poursuivi devait être à la fois de permettre l'acquisition de connaissances et le développement global de la personne en vue d'assumer non seulement un emploi mais l'ensemble de la vie.

Depuis plus de dix ans cependant, la société québécoise se désengage de son système d'éducation, réduit les ressources, augmente les frais indirects liés aux activités éducatives et même les frais directs de la formation universitaire, tout en continuant à financer généreusement un réseau privé d'éducation.

Cette analyse est d'ailleurs largement partagée, y compris par les représentants du monde patronal, comme en fait foi cette remarque de Jean Guibault, président de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain: «Il y a lieu de nous attaquer de toute urgence à la racine du problème qui mine les fondements mêmes de notre société. La solution passe par l'éducation de nos travailleurs dans une perspective globale de développement qui dépasse de très loin les préoccupations strictement reliées à la capacité de s'agripper à l'emploi qui se dérobe.»

Nous perdons de vue cette responsabilité collective et, avec une perspective à courte vue d'économies immédiates, nous préparons à la société québécoise un avenir coûteux: près de 40 % de décrochage, moins de formation globale et d'encadrement, le développement d'un double réseau (douance, école privée) fondé sur la performance de quelques-uns et l'exclusion du plus grand nombre, etc., ne sont pas des facteurs garants d'une société saine et productive. Comme pour l'ensemble des services collectifs, l'objectif de «rentabilité» à court terme fait perdre de vue la «rentabilité» à long terme de la prévention.

**Analyse**



Pour les femmes, l'accès égal à l'éducation a été un des éléments majeurs de l'amélioration de leurs conditions de vie même si cet accès doit encore être élargi: elles sont moins touchées par le décrochage scolaire, plus nombreuses à accéder à l'université et à en sortir diplômée de 1<sup>er</sup> cycle en poche, mais leur orientation et leur accès aux métiers non traditionnels restent limités et fragiles.

Elles sont aussi les premières à payer pour le désinvestissement de la société dans l'éducation. Les services coupés, elles les fournissent souvent à titre bénévole ou à titre de travailleuses précaires et tout désengagement à l'égard de l'éducation augmente directement leurs responsabilités comme mères.

De plus, l'éducation représentant un lieu d'intégration privilégié, la quasi-absence des services éducatifs à la petite enfance, la diminution des ressources spécialisées dans les écoles, l'absence de moyens et de support consacrés à l'intégration des minorités ethniques et raciales, etc., limitent le rôle que devrait jouer l'éducation pour assurer le développement d'une société pluraliste et donner à toutes et à tous des moyens d'accéder vraiment à l'égalité.

## COMMENT POUVONS-NOUS CHANGER CETTE SITUATION?

Mis à part l'ajout de ressources financières, comment pouvons-nous contrer le décrochage scolaire?

Doit-on continuer à valoriser la performance par la douance et le maintien du financement d'un secteur d'enseignement privé en pleine expansion? Et la liberté de choix des parents?

Doit-on orienter l'école plus directement sur le marché du travail?

L'éducation et la formation sont des enjeux majeurs pour les femmes tant en termes d'orientation des filles que de retour aux études pour les femmes qui n'y ont pas eu accès.

**Comment l'école peut-elle répondre mieux aux besoins d'intégration d'une population diversifiée; différences de sexe, de culture, de milieux socio-économiques, de race, etc. ?**

**La confessionnalité religieuse est-elle une base d'organisation acceptable dans une société pluraliste? Sinon, comment concilier un projet éducatif commun et le pluralisme?**

**Comment peut-on intervenir directement pour réorienter notre système d'éducation? Comment le démocratiser vraiment? Comme parents, quelle place voulons-nous prendre?**

**Comment donner les moyens aux enseignantes et enseignants d'être plus impliqués dans un développement intégral de leurs élèves?**

**Comment pouvons-nous mieux soutenir le retour des femmes aux études? Quelles sont les responsabilités du gouvernement, des institutions d'enseignement, des employeurs, des organismes d'éducation populaire à cet égard?**

**Doit-on forcer la mise en place de programme d'accès à l'égalité en éducation?**

### **D'autres sujets que vous pouvez explorer:**

- Le droit à l'éducation et à la socialisation des enfants en bas âge: garderies et services de garde;
- La formation professionnelle, la formation des adultes, le concept de formation continue et la responsabilité collective de donner à toutes et à tous les moyens de progresser;
- L'importance de l'éducation populaire dans la réorientation des ressources vers les besoins des personnes vieillissantes.

**Quelle serait la priorité à mettre en place pour que la responsabilité éducative de notre société garantisse mieux l'exercice de l'égalité?**

# UNE SOCIÉTÉ DÉMOCRATIQUE PAR UN MEILLEUR ACCÈS AUX LIEUX DE REPRÉSENTATION

## FICHE 8

### Un objectif de représentation plurielle

Une société démocratique, ça veut dire une société où les possibilités d'accéder aux institutions de représentation sont égales, quel que soit le sexe, la couleur, la fortune...

### Est-ce le cas aujourd'hui?

Les femmes ont fait à maintes reprises le portrait de leur exclusion dans toutes les institutions démocratiques. Cinquante ans après l'obtention du droit de vote, nulle part elles ne comptent pour 50 %, que ce soit à la Chambre des communes, au Parlement, au Sénat, dans les Conseils de ville, dans les Commissions scolaires...

Les femmes ne sont pas les seules à vivre systématiquement cette sous-représentation partout où les décisions se prennent; c'est en fait le cas de certains groupes de la société, notamment les minorités ethniques et raciales, les jeunes, les classes défavorisées. Mais les femmes se retrouvent aussi dans ces groupes, doublement exclues.

### Analyse

Le pouvoir politique, tel qu'il est exercé, ne peut que reproduire l'exclusion puisqu'il est personnalisé, individualisé, hiérarchisé et concentré dans les mains de quelques-uns.

Les luttes des femmes ont questionné la légitimité d'un tel pouvoir; les hommes, détenteurs de ces pouvoirs délégués, peuvent-ils parler au nom de la majorité des femmes? Ce type de pouvoir peut-il, tel qu'il est, s'ouvrir aux femmes et aux groupes exclus sans en changer profondément les règles?

Cette exclusion de certains groupes des lieux de représentation a des conséquences, tous les jours, sur leur possibilité réelle de participer aux décisions... Malgré le fait qu'une forte majorité de la population soit d'accord avec le principe de l'équité salariale, malgré le fait que les groupes de femmes le revendiquent, aucune loi pro-active ne se dessine au menu législatif.

Plus encore, la décision gouvernementale d'assurer des repas sur les lieux de l'école en milieu défavorisé évacue l'origine même du problème, la pauvreté des femmes, plutôt que de s'y attaquer directement. On choisit la voie de la charité publique plutôt que celle de l'équité sociale.

Plus le lieu de décision est centralisé, plus l'exclusion est importante, car plus les moyens d'y accéder, notamment les moyens financiers, sont hors de portée de la majorité.

Cependant, en marge des institutions politiques, se développent des lieux où peut s'exercer un pouvoir d'orientation de la société; pensons à toutes les tables de concertation (formation, développement économique, etc.) qui deviendraient stratégiques dans l'éventualité où nous choisirions de construire une économie de plein-emploi.

Cette multiplication des instances de pouvoir doit être l'occasion d'un partage du pouvoir mais il ne se réalisera qu'à la condition que les femmes investissent ces lieux.

Il ne suffit donc pas de respecter le principe «une personne, un vote» pour que la démocratie, entendue comme le droit égal de toutes les citoyennes et de tous les citoyens à la représentation, s'exprime. Encore faut-il que la participation aux débats soit possible, que l'information soit accessible, que la liberté d'expression soit favorisée.



# COMMENT POUVONS-NOUS CHANGER CETTE SITUATION?

## Des changements formels

Des groupes de femmes et d'autres groupes sociaux proposent de modifier notre système électoral pour un régime de représentation proportionnelle où la diversité des idées est mieux représentée. Pensez-vous que les femmes y gagneraient?

D'autres suggèrent d'instaurer des quotas de représentation de manière à garantir une présence proportionnelle des femmes dans tous les lieux électifs...

En faisant appel à notre imagination, peut-être pouvons-nous trouver d'autres moyens de garantir une meilleure représentation des femmes et des groupes exclus...

Nous savons que plus le pouvoir est centralisé plus nous en sommes exclues. La décentralisation, par contre, est souvent considérée comme un risque d'inégalité... Où se trouve l'intérêt des femmes, et des exclus en général?... Quels sont les niveaux de décision que nous devrions privilégier?

## L'égalité des chances

Il ne suffit pas de transformer les institutions, encore faut-il que les moyens soient disponibles pour garantir l'égalité d'accès aux postes de représentation... Quels moyens pouvons-nous nous donner pour que l'égalité d'accès aux postes de représentation soit réelle et pas seulement un principe?

## D'autres sujets que vous pouvez explorer:

- Le développement de lieux de pouvoir régionaux;
- Le fonctionnement des campagnes électorales;
- Le financement des partis politiques;
- Les structures de décision; parlement, etc.

**Comment garantir qu'elles ne soient pas exclues aussi du pluralisme d'idées que permet ce type de représentation?**

**Comment s'assurer que l'augmentation en nombre se traduise par un changement dans la culture du pouvoir?**

**Comment faire en sorte de changer l'exercice actuel du pouvoir où les décisions se prennent dans des officines, entre quelques individus, quand elles concernent la majorité?**

**Pouvons-nous clarifier et concrétiser ce que nous souhaitons comme décentralisation?**

## Des moyens d'y arriver

**Des moyens d'exercer le pouvoir différemment... Quelles règles faudrait-il changer?**

**Quel type d'interactions devrait être développé entre le mouvement des femmes et les femmes qui occupent des postes électifs?**

**Quelle serait la priorité pour garantir aux femmes un meilleur accès à la représentation politique?**

# UNE SOCIÉTÉ DÉMOCRATIQUE PAR LA PARTICIPATION

## FICHE 9

### Un objectif de participation active et diversifiée

Une société démocratique ça veut dire une société où la population peut participer, le plus largement possible et sous différentes formes, aux débats et aux décisions.

### Est-ce le cas aujourd'hui?

La société québécoise a connu, depuis le début des années 1960, une explosion de groupes, de mouvements sociaux, d'organisations de toutes sortes à travers lesquelles les citoyennes et les citoyens ont développé des lieux de participation démocratique. Le mouvement des femmes et le foisonnement des groupes de femmes partout au Québec en sont une excellente illustration.

La situation actuelle montre cependant des lacunes importantes à différents niveaux pour que les efforts de la population, qui s'est elle-même donné ces instruments de participation, portent fruit.

Nous vivons dans une société où la majorité de la population, au moment de choisir ses représentantes et ses représentants, ne connaît même pas les programmes politiques des partis... Où certains groupes, plus que d'autres, ont les moyens de faire connaître et de «vendre» leurs opinions, d'accéder à l'information et de la transmettre.

Qu'il s'agisse d'une absence de consultation réelle des groupes quand ils sont directement concernés par les enjeux d'une politique, d'une loi ou d'une décision quelconque, ou d'une inégalité de moyens, particulièrement pour les groupes qui représentent des catégories défavorisées ou exclues du pouvoir, on constate un certain recul de cet espace de participation démocratique.

### Analyse

Les démocraties contemporaines se sont donné des mécanismes de représentation mais on constate que la complexité croissante de l'organisation sociale, que la bureaucratisation et la centralisation, font en sorte que la majorité des citoyennes et des citoyens n'ont aucune prise sur les décisions.

Les groupes qui ont permis une prise en charge par la population elle-même des débats, des services, etc. ont aujourd'hui de moins en moins de ressources pour exister et pour fonctionner, de sorte que la participation aux décisions d'orientation de la société par ce biais est de plus en plus difficile.

Pourtant, ces groupes sont des lieux importants d'expertise, de réflexion et d'élaboration de solutions qui ont de moins en moins la possibilité de se faire entendre, y compris dans les lieux de concertation, où ils sont rarement conviés.

Pour les femmes, l'enjeu est majeur car si elles sont encore exclues du pouvoir formel, elles sont nombreuses à travailler, militer et participer dans tous les secteurs de la société. L'élargissement de cet espace démocratique permettrait donc une meilleure prise en compte de leurs valeurs.



## COMMENT POUVONS-NOUS CHANGER CETTE SITUATION?

Multiplier et élargir les lieux de participation et de consultation.

Le principal facteur d'inégalité de participation est souvent lié aux moyens financiers des personnes ou des groupes. La loi du financement des partis politiques au Québec avait pour objectif de limiter un tant soit peu l'accès inégal aux ressources... Mais elle ne règle pas tout et elle ne s'applique qu'aux partis politiques... Les groupes, nous le savons, dépensent souvent la majorité de leurs énergies à chercher du financement...

Est-il réaliste de penser recevoir du financement de l'État sans devoir en contrepartie limiter sa liberté d'expression ou voir restreint son champ d'intervention?

### **D'autres sujets que vous pouvez explorer:**

- L'importance de l'éducation populaire;
- Les réseaux de services des femmes et leur implication démocratique;
- La participation institutionnelle: comités d'écoles, conseils d'administration, etc.

**Plusieurs formules ont été tentées depuis les 20 dernières années pour élargir les possibilités de participation démocratique: forum de concertation, commissions parlementaires, commissions itinérantes, etc.**

**Quelles sont les limites de ces moyens? Pouvons-nous les améliorer et comment? D'autres moyens plus efficaces peuvent-ils être mis en place pour favoriser la participation?**

**Doit-on, comme société, assurer un financement des groupes qui favorisent la participation démocratique? Selon quels principes et dans quelles limites?**

**Quelle serait la priorité pour améliorer la participation démocratique?**

# UNE SOCIÉTÉ DÉMOCRATIQUE PAR L'ACCÈS À L'INFORMATION, LA LIBERTÉ ET LE PLURALISME D'EXPRESSION

## FICHE 10

**Un objectif de démocratisation de toutes les formes d'expression**

Une société qui favorise la démocratie doit s'assurer que toutes les catégories de la population peuvent avoir la possibilité d'exprimer leurs points de vue et réalités et que la circulation des informations en garantit l'accès le plus large.

**Est-ce le cas aujourd'hui?**

La liberté d'expression constitue un des principes fondamentaux d'une société démocratique. Ce droit est garanti dans les Chartes canadienne et québécoise des droits et libertés. Si tous les individus ont le droit d'exprimer leur opinion, ils n'ont pas cependant les mêmes chances et possibilités de les propager et les faire connaître.

Les groupes de femmes par exemple, sous-financés, n'ont souvent ni le temps, ni les moyens de travailler à diffuser l'information qu'ils possèdent et leurs expertises ne peuvent éclairer adéquatement les débats de société.

De nos jours, la liberté d'informer, de fonder un journal, ou une station de radio est devenue bien théorique. Cette possibilité est en effet réservée à des groupes financiers très puissants et de plus en plus restreints. Cette concentration et cette centralisation des médias restreignent considérablement la diversité des points de vue et des modes d'expression et de création.

**Analyse**

Les communautés régionales sont de plus en plus dépossédées de leurs outils de communication. Les courants de pensée plus critiques sont systématiquement négligés. Les femmes sont rarement interpellées à titre d'expertes. Les produits culturels plus commerciaux sont valorisés au détriment des œuvres de création et des contenus artistiques et culturels. Les minorités ethniques et raciales sont peu visibles. La culture populaire est assimilée à la culture commerciale et occultée par elle.

La société à deux vitesses ne se situe donc pas sur le seul terrain économique; elle se manifeste aussi dans le domaine de la vie démocratique et culturelle. Le langage des communications et de l'information, de plus en plus standardisé, nie les différences.

Le profil des intervenants-es des bulletins de nouvelles télévisés de langue française est à cet égard très éclairant:

Ce sont des hommes dans une proportion de 81 %, d'âge moyen (57.7 %) et Québécois francophones (86.56 %);

Ils proviennent essentiellement des institutions gouvernementales et paragouvernementales (61 %), de la finance et des industries (17 %), du monde ouvrier (9.5%) et de l'environnement (7.1 %). (Données tirées d'une étude en voie de réalisation par Jean-Pierre Boyer de l'UQAM avec la collaboration de l'ICEA)

Ce déséquilibre de l'information menace la qualité de la vie démocratique. Pour se faire une opinion éclairée, les individus doivent, en effet, pouvoir accéder à des informations complètes, compréhensibles et diversifiées.

La majorité silencieuse c'est d'abord et avant tout l'échec relatif de nos systèmes à transcrire dans la réalité les principes démocratiques puisque la majorité, qui devrait décider, n'a pas accès à des moyens efficaces pour s'informer et se faire entendre... Et les femmes sont la majorité...



## COMMENT POUVONS-NOUS CHANGER CETTE SITUATION?

### Pour démocratiser le droit de parole

Avez-vous l'impression que les médias privilégient certains groupes sociaux et points de vue?

Comment s'assurer que l'accès aux moyens et ressources nécessaires à la liberté d'expression ne soit pas dépendant des opinions et des orientations?

Quelles mesures pouvons-nous proposer pour favoriser l'exercice réel du droit à la communication:

- la décentralisation de moyens de communications;
- développer la «compétence médiatique» (capacité de parler en public et dans les médias);
- promouvoir des programmes d'accès à l'égalité;
- développer des moyens autonomes;
- utiliser davantage les médias communautaires.

Lesquelles vous semblent les plus importantes?

En voyez-vous d'autres?

Pouvez-vous suggérer des moyens concrets pour mettre en oeuvre ces solutions?

Nous vivons dans une «civilisation de l'information et des communications». La population est noyée sous une somme inimaginable d'informations mais nous avons toujours l'impression de ne pas avoir la bonne information, que celle-ci est biaisée et fait peu référence aux causes des problèmes identifiés.

### D'autres sujets que vous pouvez explorer:

- Le caractère multi-ethnique: y a-t-il une culture québécoise? Laquelle?...
- Le problème de la désinformation;
- Le pouvoir des médias, la liberté de la presse et son financement;
- Les nouvelles technologies de l'information;
- L'accès à l'information gouvernementale;
- L'accès régional à l'information, etc.

### Lesquels?

Les médias vous semblent-ils maintenant plus ouverts ou fermés aux points de vue des groupes de femmes?

Peut-on limiter la liberté d'expression au nom du bien commun?

Comment démocratiser l'accès aux informations de manière à ce que la population puisse vraiment se prononcer?

Quelle serait la **priorité** à poursuivre pour améliorer l'accès à l'information, la liberté et le pluralisme d'expression?

# UNE SOCIÉTÉ DÉMOCRATIQUE PAR UN MEILLEUR ACCÈS À LA JUSTICE

## FICHE 11

### Un objectif d'égalité de représentation et d'accès

Une société démocratique doit garantir à toutes les citoyennes et à tous les citoyens quelles que soient leurs différences, une chance égale d'accéder aux moyens de faire respecter leurs droits que constitue le système juridique. Elle doit de plus garantir que le système juridique reflète la diversité de la société.

### Est-ce le cas aujourd'hui?

Beaucoup de droits qui sont reconnus dans les Chartes ou dans les lois modifient très peu, dans la réalité, la vie des personnes, parce qu'elles ont peu de moyens de les faire respecter, malgré l'existence d'institutions de défense de ces droits comme le Protecteur du citoyen ou la Commission des droits de la personne.

Nous nous trouvons aujourd'hui confrontées au problème de la lourdeur et de l'inefficacité du système judiciaire et en même temps à la volonté de plus en plus partagée de «déjudiciariser» les rapports sociaux.

Du même souffle, nous réclamons une plus grande participation au système judiciaire, une plus grande criminalisation de certaines atteintes aux droits, des sanctions plus sévères.

L'accès aux recours juridiques est lourd, coûteux, complexe et donc inaccessible à la majorité de la population, particulièrement des catégories qui auraient le plus besoin d'outils pour faire respecter leurs droits.

80 % de la population n'a pas les moyens de recourir à un professionnel du droit pour défendre ses intérêts (Daniel Jacoby, Le Devoir, 29-10-1991).

Le rapport Macdonald fait état, par exemple, de la désuétude des seuils d'admissibilité à l'aide juridique au Québec. En 1991, une personne seule ou une famille de deux personnes qui travaille au salaire minimum n'est pas admissible à cette aide...

### Analyse

Les femmes, en particulier, se trouvent à la fois exclues des recours, puisqu'elles n'ont généralement ni l'information ni les ressources nécessaires pour y accéder, et exclues des structures mêmes du pouvoir judiciaire.

Les femmes juges ne représentent que 9 % de la magistrature québécoise et leur présence n'est même pas assurée sur les comités qui font les recommandations de nominations au ministre de la Justice. Pourtant, les avocates admissibles à la magistrature comptent pour 17,5 % des candidatures possibles et ce bassin continue de s'élargir puisque les femmes représentent 30 % des membres du Barreau du Québec et la majorité des personnes étudiant en droit.

L'augmentation de leur présence est essentielle si nous voulons développer une approche différente et contribuer à créer une vision plus humaine et équilibrée du droit et de la justice.

Le système juridique actuel constitue un lieu de pouvoir dont les femmes sont exclues et auquel elles doivent se confronter pour le respect de leurs droits plutôt que de pouvoir compter sur cet outil.



## COMMENT POUVONS-NOUS CHANGER CETTE SITUATION?

Devons-nous rendre obligatoires des programmes d'accès à l'égalité dans la magistrature?

Est-ce que l'augmentation du nombre de femmes juges changerait l'orientation des jugements?

Comment établir un équilibre entre le recours à des sanctions pour faire respecter des droits et des moyens correctifs et éducatifs comme la négociation, la réparation, etc.?

Quels types de recours autres que les tribunaux pourraient rendre plus accessible la justice aux femmes telles des formules de médiation ou de conciliation?

Doit-on financer les recours des individus devant les tribunaux? Quelles sont les limites à respecter à cet égard? Quels autres moyens qu'un fonds et une banque d'avocates devraient être développés pour soutenir des causes-types pour les femmes?

**D'autres sujets que vous pouvez explorer:**

- Femmes en prison.

**Sinon:**

- **Peut-on intervenir au niveau des critères de sélection des juges? Quels critères appliquer?**
- **Doit-on leur donner une formation spécifique?**
- **Comment mettre des limites au pouvoir des juges?**
- **Quelles mesures transitoires pourraient être proposées pour garantir un traitement plus équitable des femmes dans les cours de justice?**

**Peut-on régler un conflit sans coupable?**

**Comment le système judiciaire pourrait-il avoir une fonction plus éducative et préventive, c'est-à-dire de prise de conscience de la responsabilité plutôt qu'exclusivement punitive?**

**L'accessibilité à la justice est aussi affaire de langage. Comment rendre plus accessible le langage du système juridique?**

**Comment améliorer le service d'aide juridique actuel?**

**Est-ce un support adéquat pour les femmes en général?**

**Quelle serait la priorité à mettre en place pour garantir un meilleur accès à la justice?**

# UNE SOCIÉTÉ NON VIOLENTE

## FICHE 12

**Un objectif d'élimination des rapports de domination et de la violence comme moyen de régler les conflits**

**Est-ce le cas aujourd'hui?**

Une société non violente doit travailler à éliminer les rapports de domination entre personnes ou entre groupes qui fondent l'utilisation de la violence comme mode de résolution des conflits ou de maintien de cette domination.

La violence est aujourd'hui presque une habitude dans nos sociétés. Banalisée, elle est présentée régulièrement à nos enfants comme une solution facile aux conflits entre groupes ou entre personnes: dans les médias, les vidéoclips, les dessins animés, la publicité, les revues, le sport, etc., elle est intégrée à la vie quotidienne.

Peu sanctionnée, elle devient le mode d'expression privilégié de toutes les formes de domination et d'intolérance: manifestations de violence raciste, violence faite aux enfants, agressions sexuelles, etc.

La violence est aussi l'expression d'une société qui repose sur le statut d'infériorité des femmes, qui légitime les rapports de domination entre les sexes et justifie l'utilisation des différentes formes de violence, des remarques sexistes au meurtre:

- une femme sur huit est violentée par son conjoint;
- 18 % des femmes qui se présentent à l'urgence des hôpitaux seraient des femmes victimes de violence;
- de 1987 à 1990, le nombre de plaintes rapportées à la police pour violence conjugale a augmenté de 54,8 %, passant de 6 559 infractions à 10 154;
- les femmes violentées ont 7 fois plus de probabilités de se retrouver en psychiatrie;
- moins de 2 % des femmes victimes de violence conjugale n'ont pas de problème de santé comparativement à 30 % des femmes en général.

**Analyse**

La violence subie quotidiennement par un grand nombre de femmes remet en question non seulement leur droit à l'intégrité mais aussi leur droit à l'égalité. Les formes et les manifestations de cette violence sont multiples et omniprésentes: violence conjugale, agressions sexuelles, harcèlement sexiste et sexuel, meurtres, pornographie... Elles sont donc un obstacle majeur dans la concrétisation du droit des femmes à l'égalité, qu'il s'agisse de leur droit de circuler librement, de leur droit de travailler, de leur droit de vivre en sécurité tout simplement!

La violence sous toutes ses formes est omniprésente et comme société, nous limitons encore l'intervention au niveau individuel; l'ampleur du problème rend pourtant nécessaire une responsabilisation collective, déjà amorcée sous l'impulsion du mouvement des femmes.

Les services que les femmes se sont donnés au fil des ans pour intervenir directement et globalement (maisons d'hébergement dans le cas de la violence conjugale, centres d'aide dans les cas d'agressions sexuelles, etc.) ont permis une reconnaissance des problématiques, des besoins et des droits des femmes et des enfants. L'existence de ces services repose cependant sur un financement précaire et les énergies militantes d'un grand nombre de femmes ne peuvent répondre qu'à environ 50 % des besoins.



## COMMENT POUVONS-NOUS CHANGER CETTE SITUATION?

Aucune solution, aucune alternative n'a encore été concrétisée pour régler le problème de la précarité des services assurés par les femmes.

Doit-on développer une intervention plus coercitive du système judiciaire pour signifier un message clair aux conjoints violents, aux agresseurs, aux harceleurs?

Comment intégrer à la responsabilité éducative de la société celle d'apprendre aux jeunes que la violence n'est ni acceptable, ni porteuse de solution pour résoudre les conflits?

Quels sont les déclencheurs sociaux de la violence que nous pouvons identifier?

La violence prend parfois des formes subtiles et atteint à l'intégrité des personnes par le mépris, le ridicule, le harcèlement, etc. On retrouve ces formes de violence dans beaucoup de milieux: écoles, travail, services, etc.

### **D'autres sujets que vous pouvez explorer:**

- Le harcèlement sexuel;
- la violence raciste;
- la violence faite aux enfants;
- la couverture médiatique des manifestations de la violence;
- la violence présentée aux enfants (télé, BD, etc.).

**Comment garantir à ces services les ressources nécessaires pour que toutes les femmes puissent y avoir accès?**

**Comment sensibiliser les intervenantes et intervenants des systèmes judiciaires, de santé, de services sociaux quant à la gravité et aux effets des différentes formes de violence subie par les femmes?**

**Comment diminuer la tolérance des filles à la violence et permettre une réflexion entre garçons et filles sur les rôles sociaux traditionnels imposés et des nouveaux modèles développés?**

**Comment intervenir directement à ce niveau?**

**Y aurait-il lieu de réglementer ce domaine comme celui de la pornographie par exemple?**

**À qui doit revenir la responsabilité d'assurer des milieux exempts de violence?**

**Comment faire en sorte que cela soit une priorité dans ces différents milieux?**

**Quelle serait la priorité à mettre de l'avant pour se rapprocher de l'objectif d'une société non violente?**

# UNE SOCIÉTÉ PACIFIQUE

## FICHE 13

### Un objectif de solidarité et d'équité

Une société pacifique doit trouver dans la négociation, sur la base de l'équité et de la solidarité, des solutions à tous les conflits quels qu'ils soient et utiliser ses ressources dans ce sens.

### Est-ce le cas aujourd'hui?

La récente participation du Canada à la guerre du Golfe montre à quel point nous sommes loin d'une orientation de résolution pacifique des conflits.

Par ailleurs, les industries militaires sont nombreuses au Québec, principalement dans la région de Montréal, et les budgets militaires du gouvernement fédéral, énormes. Lorsqu'on décide, dans un contexte de coupures de services parce qu'on manque de ressources, de dépenser des centaines de millions pour des équipements militaires, on ne favorise pas la paix. Lorsqu'on subventionne grassement le développement d'équipements militaires presque aussitôt dé-suets, on gaspille en fait nos ressources.

De plus, on s'aperçoit que la tendance à régler par la force les conflits vaut aussi pour les situations conflictuelles internes, comme en témoigne la récente crise amérindienne où la voie de la négociation a vite cédé le pas à la force armée.

### Analyse

Le meilleur indice de la tendance guerrière d'un pays reste les sommes d'argent consacrées à l'armée et aux industries militaires parce que celles-ci ne sont plus alors disponibles pour d'autres fins plus utiles socialement et ne peuvent surtout être utilisées à des fins de solidarité et d'équité internationale.

Les femmes ne bénéficient en aucune façon d'une économie de guerre, et plus encore, elles sont les premières touchées lorsque les dépenses militaires viennent gruger les ressources nécessaires pour améliorer les conditions de vie et les services.

Les femmes savent que la violence n'est jamais une solution aux conflits quelle qu'en soit la gravité et qu'aucune guerre n'est juste, ni nécessaire. Comment peut-on encore croire que d'avoir tué 300 000 personnes et en avoir acculé à la famine 5 millions d'autres avec la guerre du Golfe, puisse être un prix acceptable à payer pour régler un conflit? Comment peut-on se glorifier d'une «victoire» dont le coût est si élevé? Ce coût, ce sont aussi des femmes et des enfants qui le portent quotidiennement partout où la violence est utilisée comme moyen de résoudre les conflits.



## COMMENT POUVONS-NOUS CHANGER CETTE SITUATION?

Au niveau mondial, les dépenses militaires dépassent 1000 milliards de dollars par an et nous participons par nos taxes et nos impôts à ces dépenses. Comment pourrions-nous forcer une réduction progressive de ces budgets et leur orientation ailleurs respectant ainsi la volonté populaire?

Les industries militaires créent aussi des emplois; le pacifisme et le plein-emploi sont-ils conciliables?

En remplacement des subventions à l'industrie militaire devrait-on exiger des investissements équivalents dans la solidarité et l'équité internationale?

### D'autres sujets que vous pouvez explorer:

- L'éducation à la paix;
- Les femmes et la solidarité internationale;
- Le rapport entre violence quotidienne et conflits armés.

**Quelles sont, dans les textes de base d'une société, Charte et Constitution par exemple, les limites qu'on pourrait imposer à la militarisation et à la guerre?**

**Quelles sont les industries socialement utiles que nous pourrions développer avec les mêmes ressources?**

Quelle serait **la priorité** à mettre de l'avant pour se rapprocher de l'objectif d'une société pacifique?

# UNE SOCIÉTÉ PLURALISTE RESPECTUEUSE DES PREMIÈRES NATIONS

## FICHE 14

### Un objectif d'égalité des peuples

La population québécoise de souche est majoritaire sur le territoire du Québec mais elle n'est pas le seul peuple à y habiter. Nous devons établir des relations d'égal à égal avec les peuples avec lesquels nous partageons ce territoire.

### Est-ce le cas aujourd'hui?

Les peuples autochtones, comme les femmes, ont longtemps été considérés par nos gouvernements comme des mineurs et des incapables. Les lois, les interventions gouvernementales qui concernent les Premières Nations, partent toujours du principe que «nos» droits sont plus importants que les leurs. Beaucoup de décisions qui les concernent directement sont prises uniquement par nos gouvernements.

De multiples exemples, actuellement, peuvent nous indiquer l'ampleur du chemin à parcourir pour atteindre un objectif d'égalité: le déroulement des débats autour du projet Grande-Baleine, la décision récente d'Hydro-Québec de construire un barrage en territoire montagnais sur la Côte-Nord, les droits de coupe qui sont donnés sur des territoires revendiqués par les Autochtones, etc.

De plus, les populations autochtones sont parmi les groupes de la société les plus touchés par un ensemble de problèmes socio-économiques: pauvreté, discrimination, suicide, alcoolisme, violence conjugale, etc.

### Analyse

Les gouvernements, qu'ils soient canadien ou québécois, n'ont jamais reconnu vraiment l'existence du droit à l'autodétermination des peuples autochtones, dans la mesure où ils n'acceptent pas de reconnaître à ces peuples le droit d'exercer vraiment cette autodétermination sur des territoires déterminés.

Les Premières Nations n'ont donc pas la «marge de manoeuvre» nécessaire pour s'occuper elles-mêmes de leur développement, selon le type de développement qui correspond à leur mode de vie, à leurs valeurs et à leur culture et c'est pourquoi les nombreux problèmes socio-économiques qu'elles connaissent sont intimement liés aux décisions de nos propres gouvernements quant à la reconnaissance pratique de leurs droits.

Les femmes autochtones, quant à elles, comme toutes les femmes, subissent une double discrimination, comme femmes d'abord et comme autochtones ensuite. Nous savons que la souveraineté du Québec ne garantirait pas en elle-même l'égalité des femmes québécoises et il en va de même pour les femmes autochtones qui se battent avec nous depuis longtemps pour leurs droits.



## COMMENT POUVONS-NOUS CHANGER CETTE SITUATION?

Les femmes revendiquent depuis longtemps l'égalité, mais pas seulement pour elles. C'est l'ensemble des inégalités que nous essayons de combattre, sous toutes leurs formes: discrimination, pauvreté, partialité du système judiciaire, etc. L'égalité entre les peuples, dans cette perspective, semble-t-elle un principe que nous devons soutenir dans l'orientation de nos rapports avec les Autochtones?

Comment peut-on envisager la gestion du territoire du Québec dans un rapport d'égalité avec les Premières Nations, dans des dossiers comme Grande-Baleine, par exemple?

Nous savons que l'égalité ne veut pas dire «pareil» et que nous pourrions devoir régler des oppositions entre nos peuples même dans un rapport d'égalité; comment trouver un moyen de trancher les litiges qui respecte l'égalité?

Si nous croyons que les Autochtones doivent pouvoir s'autodéterminer, comment s'assurer que les femmes autochtones n'y perdront pas au change?

### D'autres sujets que vous pouvez explorer:

- Les points communs entre les revendications du Québec et celles des Premières Nations;
- Des moyens de mieux informer la population québécoise sur la réalité des Premières Nations;
- Les valeurs autochtones et l'environnement;
- Les revendications spécifiques des femmes autochtones.

### Comment le concrétiser?

### Savons-nous, concrètement, reconnaître l'égalité dans la différence?

### Quels sont les rapports qui doivent être établis avec le mouvement des femmes autochtones?

### Quel rôle peut jouer le mouvement des femmes québécoises?

**Quelle serait la priorité à poursuivre pour orienter nos rapports avec les Premières Nations vers le respect de l'égalité des peuples?**

# UNE SOCIÉTÉ PLURALISTE OUVERTE AUX MINORITÉS ETHNIQUES ET RACIALES

## FICHE 15

### Un objectif d'intégration

Une société pluraliste doit se doter, en plus d'une politique d'immigration, d'une politique d'intégration qui favorise le rapprochement interculturel et interracial par l'acceptation des différences dans le respect de l'égalité entre toutes et tous.

### Est-ce le cas aujourd'hui?

Les minorités ethnoculturelles occupent une place importante au Québec et particulièrement dans la région métropolitaine depuis plusieurs années, tant en termes de nombre que par leur apport au développement de la société québécoise, mais elles vivent encore des problèmes importants de discrimination dans l'accès à l'emploi, à la formation, au logement, aux services.

Les structures d'accueil ainsi que les ressources allouées par le gouvernement du Québec pour faciliter l'adaptation des nouveaux arrivants et l'intégration des minorités ethniques et raciales s'avèrent insuffisantes et inadaptées, ce qui repousse d'autant l'échéance d'une intégration harmonieuse.

Les institutions québécoises et notamment l'école, lieu privilégié d'intégration, ne reflètent pas la réalité plurielle du Québec et les programmes d'accès à l'égalité pour les communautés culturelles sont quasiment inopérants.

Le mouvement féministe lui-même est resté peu ouvert dans ses structures et sa composition, malgré une prise en compte partielle de ces réalités dans ses orientations, se privant ainsi du potentiel et de la solidarité des femmes issues des communautés culturelles, et favorisant du même coup la parcellisation des groupes de femmes sur une base ethnique.

### Analyse

Pourtant, les femmes des minorités ethniques et raciales - entre autres les travailleuses domestiques, les ouvrières à statut précaire et les femmes parrainées - sont encore plus vulnérables. La plupart d'entre elles vivent des situations d'isolement et de discrimination. Moins armées pour s'intégrer, elles ont souvent, par voie de conséquence, un accès plus difficile aux services dont elles pourraient avoir besoin dans les situations de harcèlement et de violence conjugale par exemple.

Les femmes plus que les hommes souffrent de la faiblesse des structures d'accueil et d'intégration. Une part importante d'entre elles arrive parrainées par leur conjoint, ce qui les place dans une situation de dépendance totale; ainsi elles n'ont accès aux programmes de sécurité de revenu et aux services publics que par l'intermédiaire de leur conjoint. L'accès à la formation linguistique étant réservé aux personnes se destinant au marché du travail, elles en sont souvent exclues, ce qui accentue leur dépendance et leur isolement.

Les femmes des minorités ethnoculturelles se voient contraintes de s'intégrer coûte que coûte au marché du travail sans avoir eu les outils nécessaires. Elles se retrouvent donc dans des ghettos d'emploi, souvent même obligées de travailler au noir. De plus, lorsqu'elles vivent divorces et séparations, la situation est encore plus pénible. De toute évidence, nos gouvernements ne semblent pas enclins à corriger cette tendance et à renforcer les structures d'intégration. Au contraire, les politiques tendent à tenir peu compte, en matière d'immigration, des besoins des personnes. Par exemple, la part de l'immigration indépendante est de plus en plus importante et à l'intérieur de celle-ci, la part des «immigrants/investisseurs» augmente, atteignant plus de 30 %.

Cette tendance à «gérer» l'immigration, comme beaucoup d'autres secteurs de la société, en fonction d'impératifs strictement monétaires ou économiques a des effets dramatiques pour certains groupes, notamment pour les réfugiées et réfugiés dont les familles subissent des séparations prolongées avec pour conséquence des problèmes psychologiques graves.

Nous reproduisons donc, à travers nos politiques d'immigration et d'intégration le découpage en deux du Québec.



## COMMENT POUVONS-NOUS CHANGER CETTE SITUATION?

Comment pouvons-nous définir l'identité québécoise? Quelle place accordons-nous, dans la définition de cette identité, à l'apport d'autres communautés qui ont aussi construit le Québec tel qu'il est aujourd'hui?

Pour contrer le racisme, doit-on criminaliser ses manifestations? Quel autre type d'intervention pouvons-nous développer comme groupes, comme société?

Quelle est la place que le Québec doit faire à l'immigration? Quels critères doit-on favoriser dans le processus d'immigration? Quels outils devons-nous mettre en place pour que l'intégration soit harmonieuse?

Quelles obligations le Québec doit-il se donner pour respecter le principe du droit d'asile?

Le mouvement féministe a-t-il fait preuve de toute l'ouverture au pluralisme qu'il défend en principe?

### D'autres sujets que vous pouvez explorer:

- Professionnalité du système scolaire et incidence sur l'intégration pluraliste.

**Qu'entendons-nous par intégration? Quelle place voulons-nous faire aux minorités dans la société québécoise?**

**Y a-t-il des limites au respect des différences culturelles qui soient acceptables dans le cadre d'une société pluraliste et égalitaire?**

**Comment peut-on intégrer la dimension multiculturelle du Québec dans l'éducation donnée aux jeunes générations?**

**Comment supporter spécifiquement l'intégration des femmes des milieux ethnoculturels à la société québécoise mais aussi à nos groupes et à nos luttes?**

**Quelle serait la priorité à mettre de l'avant pour parvenir à une société pluraliste et ouverte aux minorités ethniques et raciales?**

# UNE SOCIÉTÉ RESPONSABLE DE SON AVENIR ET DE SA REPRODUCTION

## FICHE 16

**Un objectif de responsabilité collective face à la reproduction**

Une société responsable de son avenir ça veut dire une société qui s'assure que les enfants aient une place, que leurs parents soient supportés, que les conditions soient mises en place pour valoriser cette contribution essentielle au devenir collectif.

**Est-ce le cas aujourd'hui?**

Les femmes savent, parce qu'elles sont les premières concernées, que la maternité et la parentalité constituent des contraintes lourdes dans une société comme la nôtre où le support à la famille sous toutes ses formes est de plus en plus réduit et où on ne reconnaît pas la valeur et l'importance de cette responsabilité.

Nous pouvons constater à quel point la réduction des services et la remise en question de l'accessibilité et de la gratuité alourdissent les charges liées aux responsabilités parentales dans une proportion beaucoup plus grande que les quelques avantages parfois consentis, comme les «bébés-bonis». Les quelques milliers de dollars donnés aux familles ne compenseront jamais pour l'augmentation des frais de services de garde, pour l'augmentation des coûts de logements, pour les frais de plus en plus nombreux que les parents doivent assumer dans le système scolaire dit «universel et gratuit»...

Le droit des femmes au travail de même que leur rôle particulier dans la reproduction peuvent difficilement être conciliés à l'heure actuelle et ce sont elles, individuellement, qui en portent les contraintes.

Enfin, l'augmentation de la pauvreté (un enfant sur 5 vit dans la pauvreté), l'incapacité croissante des services sociaux de répondre aux besoins, même les plus criants, des enfants et des parents, l'absence de services préventifs, la dégradation des milieux de vie, sont autant d'éléments qui indiquent l'urgence d'investir dans l'avenir.

**Analyse**

Le mouvement des femmes a travaillé, réfléchi et lutté pour que les femmes puissent choisir librement leurs maternités, pour qu'elle puissent les vivre dans des conditions décentes, sans devoir renoncer aux autres aspects de leur vie et en partageant cette responsabilité dans la famille et avec la collectivité.

Beaucoup de revendications portées par le mouvement des femmes restent encore aujourd'hui à réaliser:

- les services de planification des naissances et d'avortement sont encore peu accessibles, surtout en région;
- la grossesse et l'accouchement sont encore surmédicalisés;
- le support périnatal reste à peu près inexistant;
- l'organisation des services, des équipements, des milieux de vie, ne fait encore qu'une place très étroite aux enfants.

La ressource principale de l'avenir, ce sont nos enfants et pourtant nous n'accordons qu'une valeur toute relative à leur présence, à leur bien-être et à leur qualité de vie. L'importance de travailler à leur assurer un développement sain, global et équilibré n'est reconnue que dans le discours.



## COMMENT POUVONS-NOUS CHANGER CETTE SITUATION?

Assumer la responsabilité collective de la reproduction, c'est à la fois supporter les parents, principalement les femmes encore aujourd'hui, mais aussi développer un milieu de vie accueillant et enrichissant pour les enfants.

Comment harmoniser l'action des différentes personnes et des différentes institutions qui interviennent dans la vie des enfants?

Nous avons des responsabilités collectives, comme société, face aux enfants. D'autres responsabilités appartiennent aux parents, sur une base privée. Lesquelles sont collectives et lesquelles doivent rester aux parents?

### D'autres sujets que vous pouvez explorer:

- Les nouvelles technologies de la reproduction;
- Le droit à l'avortement;
- La pauvreté des femmes en lien avec le fait qu'elles assument la responsabilité des enfants;
- Les politiques d'immigration;
- L'adoption, notamment internationale;
- Le soutien aux parents et la reconnaissance de l'importance de cette contribution sociale;
- La reconnaissance des sages-femmes.

**Quels sont les services qui nous apparaissent les plus importants à développer pour supporter les parents dans leur responsabilité?**

**Quels sont les éléments prioritaires à transformer dans l'organisation de notre société, pour créer un cadre de vie accueillant aux enfants?**

- parents;
- écoles;
- loisirs;
- services de garde;
- services sociaux;
- aménagement urbain;
- etc.

**Les responsabilités laissées aux parents sont généralement assumées par les femmes. Comment changer cette situation?**

**Quelle serait la priorité à poursuivre pour s'orienter vers une responsabilisation réelle de la société à l'égard des enfants?**

# UNE SOCIÉTÉ RESPONSABLE DE SON AVENIR PAR L'ÉPANOUISSEMENT DE SA CULTURE

## FICHE 17

### Un objectif de développement culturel

Pour se développer harmonieusement, une société doit axer son développement non seulement sur la croissance matérielle, mais aussi sur l'enrichissement culturel collectif.

### Est-ce le cas aujourd'hui?

#### La culture nous concerne toutes et tous

Les femmes, au Québec, ont été les principales agentes de transmission du patrimoine culturel, à travers l'enseignement et l'éducation des enfants. Ce rôle n'a jamais été valorisé à sa juste mesure, il n'a jamais été non plus adéquatement supporté.

La société continue d'être organisée et pensée par et pour les hommes. Les femmes réussissent depuis peu à faire valoir des approches et conceptions différentes des rapports humains et sociaux.

Actuellement, les institutions sont davantage au service d'intérêts privés, de pouvoirs technocratiques ou corporatistes, que de la population. Les femmes possèdent peut-être les clés et les valeurs pouvant contribuer à humaniser davantage les institutions politiques, sociales et économiques.

### Analyse

Changer la vie et la société, c'est redonner aux valeurs culturelles et humaines une place centrale dans le processus de développement.

La culture, selon l'UNESCO, recouvre une réalité beaucoup plus large que le seul domaine des activités intellectuelles et artistiques. «La vie culturelle d'une société tend à s'exprimer à travers son mode de vie, sa façon d'être, de percevoir et de se percevoir, ses comportements, ses systèmes de valeurs ou de croyances».

Lorsque l'on parle de culture, on parle d'identité culturelle, régionale, communautaire, ethnique et nationale. On parle d'activités intellectuelles, créatrices et artistiques: lire, apprendre, s'informer, changer, danser, écrire, partager avec d'autres ses valeurs et ses idées, témoigner de son histoire, contempler et décrire les beautés de la nature, etc.

On parle aussi de productions intellectuelles et artistiques: littérature, peinture, théâtre, musique et cinéma, etc.

#### La participation à la vie culturelle: un droit qu'il faut promouvoir

Ce qui signifie favoriser la possibilité d'exprimer ses réalités, de communiquer et de faire partager sa conception du monde et son système de valeurs; l'accessibilité au système d'enseignement et de communication ainsi qu'aux biens et services culturels (bibliothèque, théâtre, cinéma, etc.); le support à la création non seulement professionnelle mais aussi populaire.



## COMMENT POUVONS-NOUS CHANGER CETTE SITUATION?

Où sont les femmes dans le développement culturel du Québec?

La culture ne doit pas être l'affaire d'une élite ou d'une catégorie favorisée de la population.

La revalorisation du rôle éducatif des parents et des enseignants-es ne devrait-elle pas être davantage réclamée? La perte de valeurs, de sens et de points de repères ont certes beaucoup à voir avec le phénomène du décrochage scolaire. Former une main-d'oeuvre bien adaptée au marché du travail ne constitue pas en soi un projet éducatif. Comment donc redonner aux valeurs humaines et culturelles une place centrale dans un projet éducatif tant à l'école que dans la famille et dans la société en général?

Les médias ont maintenant une influence déterminante sur les habitudes de vie et de pensée. Les modes et les valeurs que privilégient les médias sont beaucoup centrées sur la consommation et le divertissement.

Une culture collective riche implique un développement de ses différentes facettes: sexes, générations, ethnies, etc.

### D'autres sujets que vous pouvez explorer:

- L'orientation des activités de loisir pour les jeunes en regard du développement de valeurs non sexistes;
- L'accessibilité des différentes formes de loisir;
- La valorisation de la culture dans les milieux de travail;
- Y a-t-il une culture des hommes et une culture des femmes ou comment concilier la soirée du hockey avec «Marilyn»?

**La dimension culturelle est-elle suffisamment prise en considération par les groupes de femmes? Qu'en pensez-vous?**

**Quelles mesures devraient être prises pour favoriser une plus grande participation à la vie culturelle?**

- À l'école?
- Dans la famille?
- Dans les médias?
- Dans le domaine des équipements collectifs?

**Ça pourrait impliquer, selon vous, quels changements?**

- Au niveau des orientations?
- Au niveau des moyens?

**Comment les médias pourraient-ils contribuer davantage à l'enrichissement culturel?**

**Doit-on continuer à séparer le développement culturel du Québec et le développement des communautés culturelles ou en favoriser l'intégration?**

**Quelle serait la priorité à poursuivre pour garantir l'épanouissement de la culture?**

# UNE SOCIÉTÉ RESPONSABLE DE SON AVENIR ET DE CELUI DU MONDE DANS LEQUEL ELLE ÉVOLUE

## FICHE 18

Un objectif de solidarité avec les peuples du monde

Une société solidaire des peuples du monde doit se donner les moyens d'informer et d'impliquer sa population sur les enjeux internationaux et la situation des différents pays du monde (Tiers Monde, pays dits développés, pays de l'Est, pays de la francophonie), proposer une vision du développement international et de la solidarité qui appuie l'autodétermination des peuples, bâtir une politique étrangère et de coopération basée sur les valeurs et les priorités partagées par la population du Québec.

Est-ce le cas aujourd'hui?

Actuellement, le Québec possède une politique «d'affaires» internationales qui orientent nos rapports mondiaux en fonction d'objectifs économiques seulement. Le ministère des Affaires internationales du Québec ne fournit que 300 000 \$ aux organismes de développement international. Notre politique étrangère et de coopération est de ressort fédéral.

### Distribution de l'aide publique canadienne au développement (1990) ( 2,75 milliards \$)

|  |      |
|--|------|
| • Aide de gouvernement à gouvernement (bilatérale)                                   | 32 % |
| • Transferts de liquidité au Fonds monétaire international, la Banque mondiale, etc. | 19 % |
| • Aide alimentaire   | 12 % |
| • Aide technique multilatérale (plusieurs pays)                                      | 5 %  |
| • Aide humanitaire d'urgence   | 2 %  |
| • Organisations non gouvernementales (ONG) ( 258 millions \$)                        | 10 % |
| • Bourses et frais d'études  | 3 %  |
| • Centre de recherche en développement international et autres                       | 6 %  |
| • Coopération industrielle   | 3 %  |
| • Administration   | 7 %  |

Les Québécoises tout comme les Québécois sont impliquées en développement international depuis une trentaine d'années. L'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) regroupe 47 groupes-membres. Quelques comités ou organisations de femmes se préoccupent de la solidarité internationale féministe: le Cinquième Monde à Québec depuis 1982, le Comité québécois femmes et développement de l'AQOCI (1984), le Comité femmes solidaires contre l'exploitation de Lanaudière, le comité Panterre Rose de Chicoutimi, le Comité femmes et développement de Sherbrooke... Le financement de tous ces groupes est très précaire.

Analyse



Dans un contexte de «mondialisation des marchés» et «d'interdépendance», dans un contexte où les conflits militarisés, les tensions ethniques et nationalistes, les catastrophes écologiques sont médiatisées, aucune société ou peuple ne peut rester indifférent au sort du reste de l'humanité. L'accroissement de la pauvreté sinon de la misère partout, au Nord comme au Sud, nous révèle les deux faces d'un même système d'injustice qui gère la planète et qui régimente nos vies quotidiennes.

En tant que **féministes**, nous pouvons choisir d'être solidaires des peuples les plus opprimés du globe, parce que justement les femmes sont les plus touchées par la pauvreté, la violence et la domination partout. Ici comme ailleurs, les femmes sont très majoritairement impliquées dans des organisations à la base qui veulent enrayer ces injustices. Nous pouvons développer une solidarité toute particulière avec les femmes du Tiers Monde afin que **les acquis des unes deviennent les acquis de toutes**. Cette solidarité internationale des femmes peut changer la face du monde...

# COMMENT POUVONS-NOUS CHANGER CETTE SITUATION?

Des actions au niveau de notre politique étrangère et de coopération internationale...

Quels devraient être les grands axes de notre politique étrangère?

- neutralité militaire, alliances?
- échanges culturels, professionnels et techniques avec quels continents, quels pays?
- relations avec les pays de la francophonie, du Commonwealth?
- notre participation aux organismes internationaux tels les Nations unies;
- etc...

Quelles orientations devrait-on donner à notre commerce international?

**Dans nos échanges commerciaux, devrait-on privilégier certains partenaires en fonction de critères politiques: tels le respect des droits démocratiques dans le pays, l'ouverture aux droits des femmes, la justice sociale, etc. Est-ce que la rentabilité et le profit devraient être les seuls critères de notre commerce international?**

Par exemple, actuellement, une délégation ministérielle québécoise se presse aux portes de l'Arabie Saoudite, des Émirats arabes unis et du Yémen pour parler affaires.

Quelle devrait être notre vision de la coopération internationale?

**En tant que Québécoises, sommes-nous d'accord avec cette tendance, alors que des petits pays tels la Suède, la Hollande et le Danemark consacrent entre 0,94 et 0,97 % de leur PNB à l'aide publique au développement.**

En 1987, l'ONU, devant les besoins criants du Tiers Monde et la menace que constitue un écart de plus en plus grand entre les riches et les pauvres, demandait aux pays industrialisés et riches du Nord de consacrer 0,7 % de leur PNB à l'aide aux pays du Tiers Monde d'ici l'an 2000. Depuis 1989, le Canada va à l'inverse de cette tendance: le budget de l'aide au développement est au même niveau qu'en 1988 et n'atteindra que 0,47 % du PNB en 1995.

Êtes-vous (pas du tout, peu, suffisamment) informées sur les enjeux internationaux et la situation des pays du Tiers Monde? Si non, quels moyens suggérez-vous pour y remédier?

**Seriez-vous d'accord pour qu'une part plus importante de l'aide au développement aille à l'éducation du public d'ici sur les réalités du Tiers Monde? Quelle proportion suggérez-vous? (la part actuelle de l'éducation est de 0,1%)**

Globalement, beaucoup de personnes remettent en question l'aide aux pays du Tiers Monde car cette aide ne ferait qu'entretenir la dépendance du Sud face au Nord et ne réduit en rien la pauvreté criante du Sud. Le Nord imposerait ses priorités au Sud, ses modes de gestion, l'aide est trop souvent liée à l'achat de biens et de services canadiens. L'envoi de coopérant-e-s est-il pertinent alors que des ressources humaines compétentes existent dans le Tiers Monde et sont souvent en chômage?...

**Partagez-vous ce point de vue? Voulez-vous le nuancer? Quelles alternatives proposez-vous?**

**D'autres sujets que vous pouvez explorer: Des actions du mouvement des femmes...**

- Êtes-vous informée (pas du tout, peu, suffisamment) sur la situation des femmes et les groupes de femmes qui existent dans le Tiers Monde (Afrique, Asie, Amérique latine)? Si non, quels moyens suggérez-vous pour y remédier?
- Trouvez-vous important de développer la solidarité internationale féministe au Québec? Comment? Par quels moyens? Avec quelles ressources?
- Souhaiteriez-vous développer des contacts et des liens d'échanges entre groupes de femmes québécoises et groupes de femmes du Tiers Monde? Comment? Par quelles sortes d'activités? Avec quels moyens?
- Quelle est la présence de groupes de femmes du Québec dans des réseaux féministes internationaux? Connaissez-vous ces réseaux?
- Pensez-vous que les femmes et les organisations de femmes du Tiers Monde devraient recevoir un appui spécifique au niveau de l'aide internationale et de la coopération? Si oui, comment? Quels nouveaux moyens d'appui pouvons-nous expérimenter?

**Quelle serait la priorité à mettre de l'avant pour construire une réelle solidarité avec les peuples du monde?**

# UNE SOCIÉTÉ SAINÉ QUI GARANTIT LA QUALITÉ DE VIE DES PERSONNES ET LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

## FICHE 19

**Un objectif de respect de la vie dans toutes ses dimensions**

Une société saine doit être centrée sur les personnes. Elle doit viser à promouvoir, créer et maintenir un environnement physique, social et culturel propice à l'épanouissement harmonieux de toutes et tous.

**Est-ce le cas aujourd'hui?**

Nous sommes fascinés par le «progrès», animés du désir de consommer l'éphémère et le quasi-inutile en quantité gigantesque; du même souffle, ironiquement, nous sommes subjugués par la peur. La mort de la nature menace la survie de notre planète. Les forêts, les terres agricoles, les eaux, l'air sont en train de suffoquer. À cause de la pollution industrielle, il faut désormais reproduire ce qui auparavant était abondant et gratuit: air, eau, espace, dont chacun dépend pour vivre et se recréer. Enfin, l'envahissement médico-pharmaceutique nous rend de plus en plus malades et détruit la santé dans ses ressorts profonds. Nous créons autant de nouveaux maux que nous en guérissons, souvent plus profonds, disparition de la tuberculose certes, mais aussi augmentation de la maladie mentale, du cancer, des problèmes et maladies liées plus profondément au mal-être: suicides, burn-out, polytoxicomanies, etc.

Les dernières décennies ont privilégié le fonctionnement des machines par rapport à la santé physique et psychique des travailleurs et travailleuses, qui sont rapidement remplaçables pour pas cher. Par ailleurs, la règle d'or des lois du marché en matière d'environnement consiste à privilégier les bas coûts de revient par rapport aux équilibres écologiques dont la destruction ne sera pas à la charge du capitaliste individuel. La destruction des produits est intégrée dans leur conception, l'usure est maintenant prévisible et programmée. Paradoxalement, on a même saisi quels immenses profits on pouvait tirer de la nouvelle «conscience écologique»: du sac d'épicerie aux matériaux de construction en passant par les loisirs et le développement urbain, on vend du «vert». Mais on camoufle trop souvent un détail essentiel: le monde impérialiste a engendré un mode de vie qui ne pourra jamais être étendu à l'ensemble de la planète. Ce que nous nommons «qualité de vie» est donc tributaire de la dynamique sociale, économique et culturelle de notre société.

**Analyse**



La poursuite effrénée du progrès, accélérée par un développement scientifique et technologique sans limites éthiques a commencé à détruire la vie sans véritablement évaluer à quelle vitesse et dans quelle proportion la diversité de la vie sur cette planète est en train de disparaître, ni quelles en seront les conséquences pour la santé, l'environnement et notre qualité de vie.

Les lois du marché reposent sur des valeurs: celles de la concurrence, de la compétition, de la performance, du matérialisme et de l'individualisme. Celles-ci constituent les valeurs dominantes de notre société, modelant l'agir et les comportements. Elles deviennent les indicateurs de qualité pour évaluer l'efficacité et la pertinence des politiques et services publics, justifiant la réduction du rôle de l'État. Le jugement que l'on porte sur le développement d'une société se limite, à l'heure actuelle, à la rentabilité financière, d'où la banalisation des droits humains.

Proposer une compréhension de la réalité d'aujourd'hui et de la dynamique de l'avenir basée sur une éthique différente, voilà en somme ce que notre réflexion souhaite susciter. Il nous apparaît de plus en plus évident qu'une conception féministe de société peut y parvenir en intégrant des valeurs différentes dans l'ensemble des activités humaines.

## COMMENT POUVONS-NOUS CHANGER CETTE SITUATION?

La survie de l'espèce nécessite une compréhension renouvelée de notre relation à la nature, à notre propre nature corporelle et de la nature non humaine qui nous entoure. Comment articuler cette compréhension?

Quelles valeurs nous enseignent à être partie prenante de la nature plutôt que de chercher à la dominer? Lesquelles nous enseignent également à découvrir notre propre potentiel, à interroger le vrai sens de la liberté?

Voulons-nous d'un capitalisme qui s'accommode, voire profite, des préoccupations écologiques ou voulons-nous instaurer un «nouvel ordre» qui change le rapport des hommes et des femmes à la collectivité, à leur environnement et à la nature?

Le progrès, dans nos sociétés, semble être bon en lui-même et un objectif à poursuivre sans le questionner.

### **D'autres sujets que vous pouvez explorer:**

- Les nouvelles technologies de la reproduction et leurs impacts sur les femmes, sur l'être humain en général;
- Le suicide des jeunes;
- La santé globale des personnes.

**Des écosystèmes équilibrés et sains doivent maintenir leur diversité, et cette diversité doit être célébrée à travers l'opposition à la domination et à la violence (i.e. une roche est différente d'un être humain, les hommes sont différents des femmes et pourtant toutes ces différences doivent être célébrées et respectées): comment y arriver?**

**Notre société productiviste et consummatrice nous laisse-t-elle le temps de vivre?**

**Pouvez-vous définir le mot «loisir» à partir de votre propre expérience? Le loisir a-t-il un sexe?**

**Est-ce que la notion de qualité de vie est absolument tributaire d'une consommation à outrance ou de l'exploitation forcée de la planète?**

**Est-ce qu'il existe une pollution acceptable?**

**À quoi ressemble une entreprise écologique?**

**C'est quoi le progrès au sens des femmes? Au sens d'un projet féministe?**

**À quoi sommes-nous prêts à renoncer (individuellement/collectivement) pour sauvegarder notre environnement? Quel serait l'impact positif et négatif de cette renonciation sur notre qualité de vie, à court et à long terme?**

**Quelle serait la priorité à mettre de l'avant pour s'orienter vers le développement d'une société saine?**